

PLAN D'ÉTUDES

Trompette J&MM



Description générale

J&MM

On joue, on improvise, on compose, on explore différents styles de musique, seul*e dans son laboratoire, dans les ateliers du Conservatoire ou avec nos amie*s, on s'évade et on vibre ! Être élève Jazz & Musique Moderne, c'est apprendre à groover, improviser, jouer de belles mélodies, accompagner et jouer ensemble, développer l'oreille et la curiosité, ressentir et comprendre la musique ; tout ce qui peut nous aider à créer ou à nous exprimer librement.

Trompette J&MM

La trompette, un des instruments emblématiques de l'Histoire du jazz ! De Louis Armstrong à Miles Davis, en passant par Wynton Marsalis, Andrea Motis et pleins d'autres trompettistes, tant de styles différents se sont épanouis au travers de plus d'un siècle entier.

Aujourd'hui, tout est possible : qu'il s'agisse de styles purs ou de mélanges, la créativité est au centre des préoccupations. Dans cette classe de trompette J&MM, "ta" créativité sera placée au centre de ce cours.



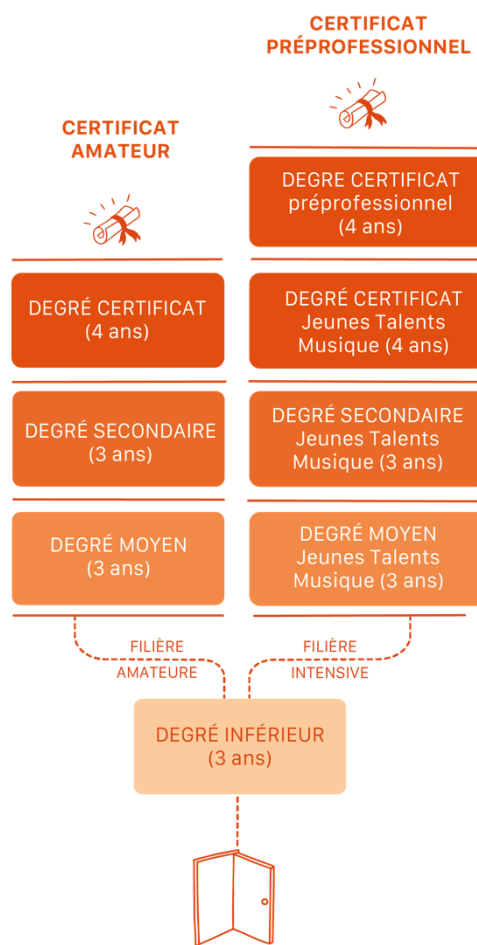
Conditions d'admission

On peut commencer la trompette J&MM très jeune, souvent dès la 3^{ème} Harmos (environ 7 ans).

Avoir l'envie de jouer et le plaisir de travailler son instrument.



Cursus de formation



MUSIQUE



Contenu de la formation

La compétence visée fait l'objet d'une sensibilisation et l'élève est amené à la découvrir par l'expérience	La compétence visée fait l'objet d'un apprentissage spécifique et l'élève est capable de l'utiliser progressivement			La compétence visée est maîtrisée et peut faire l'objet d'une évaluation certificative par exemple lors d'un examen	
○	●			●	
COMPETENCES INSTRUMENTALES		Inférieur	Moyen	Secondaire	Certificat
Développer la dextérité et les aspects techniques liés à l'instrument			●	●	
Découvrir la culture du son - sensibiliser l'oreille aux différentes couleurs de son		○	●	●	
Gérer sa relation à l'instrument : - Recherche d'une posture équilibrée - Travail de l'intonation par une écoute intérieure impliquant le chant		●			●
COMPETENCES RYTHMIQUES					
Développer sa capacité de jouer à tempo		●		●	
Ressentir la notion de « Groove » et l'assise rythmique		○	●	●	
Comprendre les rythmes binaires et ternaires et aborder les styles principaux : Swing, Latin, Funk, Rock, Pop		○	●	●	
COMPETENCES MUSICALES					
Développer le plaisir de jouer		●	●		
Découvrir et approfondir le jeu de groupe		○		●	●
Créer un répertoire « Jazz & Modern Music » : standards jazz, pop, rock, chanson, blues, etc.. en lien avec la matière, avec une place prépondérante donnée au répertoire jazz au sens large.		○	●	●	
Initier et approfondir l'apprentissage par cœur		○	●		●

COMPETENCES D'ECOUTE				
Développer son oreille musicale : interprétation, articulations, dynamiques				
Appréhender et consolider la notion d'« ear training » (reconnaissances d'intervalles, accords, modes ...) et d'écoute active (références sonores)				
COMPETENCES EN IMPROVISATION				
Développer sa capacité à improviser dans un cadre donné (standard, blues, cellule anatole, ostinato, 4/4 et solo libre pour les batteur-e-s)				
Aborder le travail d'imitation en lien avec l'écoute active et le relevé de solo				
Explorer l'improvisation libre				
COMPETENCES THEORIQUES				
Développer la lecture à vue				
Participer au cours de culture musicale jazz				

Indications/attentes	Modalités de formation
Un travail personnel et régulier en dehors des cours est attendu. Les ateliers/ensembles ainsi que les cours de Culture Musicale J&MM sont des cours proposés en options à tout moment du cursus et obligatoire pour l'obtention du Certificat.	Voici une partie des éléments mis en place pour l'élève afin d'atteindre les objectifs : • Cours individuels hebdomadaires : ◦ 30-45 minutes. 60 minutes dès le degré secondaire ◦ 60 minutes pour la filière intensive • Les activités de groupes régulières suivantes sont recommandées et permettent de mettre en pratique et de développer les éléments présentés plus haut : ◦ Jazz -13 ◦ Young Jazz Ensemble ◦ Ateliers Jazz et Modern Music ◦ Big Band du Conservatoire • Audition de classe : au moins une par année • Auditions communes/travail d'ensemble/Jam Session : peuvent être ponctuellement proposés • Cursus de culture musicale (facultatif) • Activités modulaires : (MAO ou informatique musicale, masterclass, ... peuvent être ponctuellement proposées



Evaluations

DEGRÉ INFÉRIEUR

- Examen obligatoire (au plus tard au 6^{ème} semestre)
- Durée totale de 15 minutes dont 10 de musique et 5 de délibérations
- Contenu : 3 pièces dont un standard
- Issues : 1^o réussi ; 2^o réussi sous réserve (un complément doit être apporté) ; 3^o non réussi
- Les examens ont lieu à huis-clos

DEGRÉ MOYEN

- Examen obligatoire (au plus tard au 6^{ème} semestre)
- Durée totale de 20 minutes dont 15 de musique et 5 de délibérations
- Contenu : 3 pièces dont un standard
- Issues : 1^o réussi ; 2^o réussi sous réserve (un complément doit être apporté) ; 3^o non réussi
- Les examens ont lieu à huis-clos

DEGRÉ SECONDAIRE

- Examen obligatoire (au plus tard au 6^{ème} semestre)
- Durée totale de 25 minutes dont 20 de musique et 5 de délibérations
- Contenu : 4-5 pièces dont un standard. Répertoire « musiques actuelles » au sens large : standards jazz, pop, rock, chanson, blues, etc. en lien avec la matière, avec une place prépondérante donnée au répertoire jazz
- Issues : 1^o réussi ; 2^o réussi sous réserve (un complément doit être apporté) ; 3^o non réussi
- Les examens ont lieu à huis-clos

DEGRÉ CERTIFICAT

- Examen obligatoire (au plus tard au 8^{ème} semestre)
- Durée totale de 40 minutes dont 25-30 de musique et 10 de délibérations
- Contenu : 4-5 pièces dont un standard. Répertoire « musiques actuelles » au sens large : standards jazz, pop, rock, chanson, blues, etc. en lien avec la matière.
- Issues : 1^o réussi ; 2^o non-réussi
- Les examens ont lieu à huis-clos

Filière préprofessionnelle

Le plan d'études pour les élèves préprofessionnels est déterminé par les attentes liées aux admissions HEM. Cette filière doit permettre à l'élève d'acquérir les compétences nécessaires pour se présenter aux examens d'admission des Hautes Ecoles de Musique. La formation dure au maximum 4 ans. Pour l'atteinte des objectifs, des moyens plus importants et nécessaires sont mis en place (durée des cours, culture musicale, ateliers et ensembles et 2^{ème} instrument).